



# SOFICA

## B MEDIA KIDS GROUPE BACKUP MEDIA

# 2011

### FACTEURS DE RISQUES

Ce document n'est pas contractuel. Il est impératif de se reporter au Prospectus d'information avant toute souscription.

- Investir dans une SOFICA est un placement à risque dont le risque doit être apprécié en tenant compte des avantages fiscaux. Il est important de noter qu'il existe un plafonnement global de l'avantage fiscal procuré par un certain nombre de réductions ou de crédits d'impôt accordé au titre des dépenses payées, des investissements réalisés ou des aides octroyées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, dont les souscriptions au capital de SOFICA font partie. Les limites de ce dispositif sont fixées, pour l'année 2011 et d'après la loi de finance de 2009 qui a institué un plafonnement global dit "Plafonnement des niches fiscales", à 18.000 € majorés de 6% du revenu net global du foyer de l'investisseur. Ainsi, avant de souscrire un produit, l'investisseur doit s'assurer qu'il correspond à sa situation fiscale.
- Les possibilités pratiques de cession sont limitées. Au titre de la loi du 11 juillet 1985, la cession des titres, à leur propre initiative et en trouvant eux-mêmes une contrepartie, avant l'expiration d'un délai de cinq ans à dater de leur souscription fera perdre aux souscripteurs personnes physiques les avantages fiscaux dont ils auront bénéficié. L'existence d'un marché des actions obtenu par admission des titres à la Cote d'un marché réglementé NYSE EURONEXT, dépendra de la rentabilité potentielle de B MEDIA KIDS 2011 dans un secteur dont la rentabilité est aléatoire.
- Il s'agit d'un placement dont la durée de blocage sera en principe, s'il n'y a pas de marché secondaire, égale à la durée de vie de la société, soit 10 ans, sauf dissolution anticipée qui ne pourra intervenir qu'avec l'accord du Ministre du Budget, des Comptes Publics, et de la Réforme de l'État à compter d'une durée minimale de 5 ans.
- L'activité des SOFICA s'exerce dans un domaine présentant un caractère aléatoire, en conséquence, la rentabilité potentielle du placement résulte avant tout de la politique de gestion de chaque SOFICA.
- L'émetteur attire l'attention du public sur le fait que B MEDIA KIDS 2011 ne tirera aucun profit de la revente des investissements adossés, soit 40% maximum du capital investi. Le paiement n'est pas garanti. Ces investissements adossés supportent les frais de gestion de la SOFICA au même titre que les investissements dits "indépendants" et ne font pas l'objet d'une garantie bancaire permettant d'en assurer le paiement.
- Il est précisé que les actions de B MEDIA KIDS 2011 ne font pas l'objet d'une garantie de rachat et que B MEDIA KIDS 2011 supportera outre des frais de gestion annuels une commission de surperformance variable à l'issue de sa cinquième année d'existence et qui est décrite au paragraphe 7.3 b (Frais de gestion) du prospectus. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ces frais pourront être prélevés même en cas de perte pour les investisseurs.
- Il appartient aux souscripteurs et actionnaires de se tenir informés de toute modification du régime fiscal des SOFICA ou de leurs souscripteurs, qui pourront intervenir ultérieurement.



## B MEDIA MANAGEMENT

Groupe BACKUP MEDIA  
Fondateur et gérant

**Constitué en 2011, après la création de BACKUP FILMS en 2002, le groupe BACKUP MEDIA est un pionnier des services de financement pour l'industrie des médias.**

B MEDIA MANAGEMENT appartient au groupe BACKUP MEDIA, qui contrôle par ailleurs BACKUP FILMS, fondateur et gérant des SOFICA COFICUP et COFANIM.

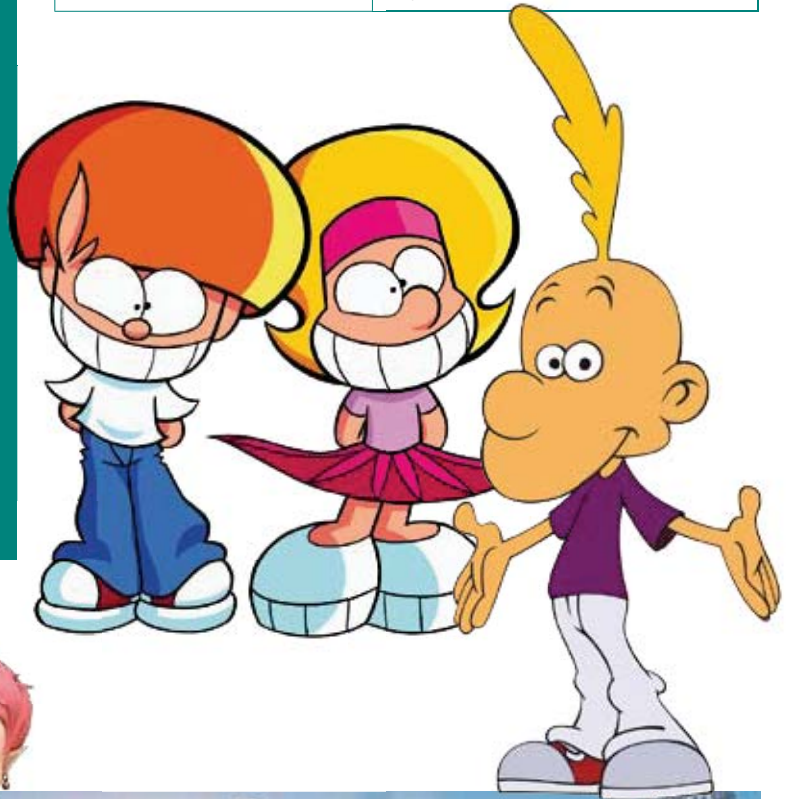
Le groupe BACKUP MEDIA est animé par une équipe de 12 personnes et a participé au financement du développement, de la production, ou de la distribution de 385 œuvres, en tant que gérant ou mandataire conseil en financement international, mettant en œuvre des moyens inédits au service des films tout au long de leur vie.

### FRAIS À LA CHARGE DU SOUSCRIPTEUR

Néant

### FRAIS MAXIMUM À LA CHARGE DE B MEDIA KIDS 2011

Commission de placement	3% T.T.C. du montant des souscriptions
Frais de constitution, de gestion et de réalisation des investissements	120.000 euros uniquement la première année, soit 3% du capital si celui-ci est intégralement souscrit
Frais de fonctionnement de la Société	60.000 euros par an, soit 1,5% du capital s'il est intégralement souscrit
Rémunération variable à 5 ans (décrite au paragraphe 7.3 b Frais de gestion du prospectus)	10% des revenus des investissements dépassant 85% 20% des revenus des investissements dépassant 110%



# B MEDIA KIDS 2011

## POURQUOI SOUSCRIRE ?

**B MEDIA KIDS 2011** est un produit financier rare qui offre un double bénéfice à ses souscripteurs : la possibilité de bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 36%, majorée à 43% du montant souscrit, dans la double limite de 25% du revenu net imposable et 18.000 € par foyer fiscal, lorsque la SOFICA, comme c'est le cas de B MEDIA KIDS 2011, s'engage à réaliser au minimum 10% de ses investissements par souscription au capital de sociétés de production cinématographique

ou audiovisuelle et une participation active au soutien de la culture et de son industrie en France. Il s'agit d'un placement qui comporte un risque de perte de capital et dont la durée de blocage est en principe, s'il n'y a pas de marché secondaire égale à la durée de vie de la société, soit 10 ans, sauf dissolution anticipée agréée par le Ministre du Budget, des Comptes Publics et de la Réforme de l'État à compter d'une durée minimale de 5 ans.

## STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

**B MEDIA KIDS 2011** élargit la stratégie d'investissement diversifiée qui a fait le succès des SOFICA COFANIM dans le secteur de l'animation, particulièrement solide en France et bénéficiant d'un marché mondial, en l'ouvrant à tous les programmes jeunesse.

La gestion s'appuie sur un réseau lui assurant un choix parmi plus de 50 productions d'animation par an, sur une méthodologie rigoureuse

d'analyse des opportunités d'investissements et sur le savoir faire de son gérant dans la mise en place et le suivi des investissements.

Les investissements seront sélectionnés par un comité d'investissement composé notamment du fondateur et des représentants des partenaires cofondateurs de B MEDIA KIDS 2011 :

- Millimages SA
- Moonscoop SAS

## INVESTIR DANS UNE SOFICA EST UN PLACEMENT À RISQUE DONT LE RISQUE DOIT ÊTRE APPRÉCIÉ EN TENANT COMPTE DES AVANTAGES FISCAUX.

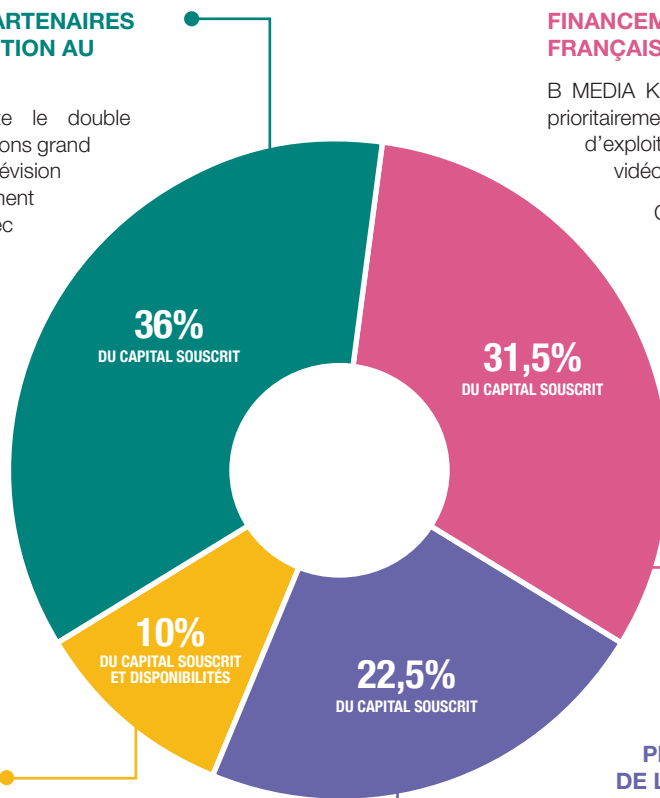
### COFINANCEMENT AVEC LES PARTENAIRES COFONDATEURS SANS EXPOSITION AU RISQUE D'EXPLOITATION

Cet axe d'investissement présente le double avantage de s'associer à des productions grand public principalement destinées à la télévision et de proposer un profil d'investissement prudent grâce aux accords avec les deux studios d'animation cofondateurs. Ces investissements adossés supportent les frais de gestion de la SOFICA, au même titre que les investissements dits "indépendants". (B MEDIA KIDS 2011 consent à ne tirer aucun profit de la revente de ses participations adossées, le paiement ne faisant d'ailleurs pas l'objet d'une garantie bancaire).

### FINANCEMENT DES PRODUCTIONS FRANÇAISES ET EUROPÉENNES

B MEDIA KIDS 2011 acquiert majoritairement et prioritairement les recettes monde tous supports d'exploitation confondus (cinéma, télévision, vidéo/VOD, droits dérivés).

Cet axe d'investissement présente le double avantage de mutualiser les investissements sur tous les supports d'exploitation dans le monde entier et de percevoir des revenus avant même l'exploitation des œuvres en percevant les produits des avances sur licence.



### PLACEMENT EN COMPTE PRODUCTIF D'INTÉRÊT DANS LA LIMITE RÉGLEMENTAIRE

### SOUSCRIPTION AU CAPITAL DE SOCIÉTÉS DE PRODUCTION POUR VOUS PERMETTRE DE BÉNÉFICIER DE LA RÉDUCTION D'IMPÔTS MAJORÉE À 43%

B MEDIA KIDS 2011 prendra une participation, à hauteur de 22,5% de son capital dans une société créée par le fondateur, participant par ce biais au développement de productions jeunesse.

## EXEMPLE DE SOUSCRIPTION, CYCLE D'INVESTISSEMENT ET MODALITÉS DE SORTIE

Pour une souscription de 10.000 €, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu de 4.300 € **soit un investissement, après déduction de l'avantage fiscal perçu en année 1, de 5.700 €.**

### Cycle d'investissement des prises de participation dans les productions :

Année	N	N+1	N+2	N+3/N+4	N+5
Flux	(investissement)	recettes TV / vidéo / VàD internationales et France	recettes TV / vidéo / VàD internationales et France	recettes TV / vidéo / VàD internationales et France	cession des droits résiduels

### Possibilités de retour sur investissement pour une souscription de 10.000 €, selon la valeur de liquidation de la SOFICA exprimée en % du nominal souscrit\* :

Valeur de liquidation en % du nominal souscrit	0%	57%	100%	120%
Investissement	10.000 €	10.000 €	10.000 €	10.000 €
Réduction d'impôts en année 1	4.300 €	4.300 €	4.300 €	4.300 €
Retour sur investissement à 5 ans	0 €	5.700 €	10.000 €	12.000 €
<b>Gain net*</b>	<b>- 5.700 €</b>	<b>0 €</b>	<b>+ 4.300 €</b>	<b>+ 6.300 €</b>

\* L'émetteur attire l'attention du public sur le fait que les montants affichés ne présagent pas de la valeur nette précise de leur retour sur investissement au moment de la liquidation de la SOFICA.

## CARACTÉRISTIQUES DE LA SOUSCRIPTION

Montant total de l'émission à souscrire	4.000.000 €
Montant nominal des actions à souscrire	100 €
Souscription minimale	5.000 €
Plafond de souscription pour la réduction d'impôt	18.000 € dans la limite de 25% de revenu net et du "plafonnement des niches fiscales" à 18.000 € majoré de 6% du revenu net
Montant de la réduction d'impôt sur le revenu	43% du montant total de la souscription
Durée minimale de conservation des actions	5 ans sauf renonciation à l'avantage fiscal
Date de clôture de la souscription	le 31 décembre 2011, sauf clôture anticipée dès que le montant de l'émission aura été intégralement souscrit

## COMMENT SOUSCRIRE ?

- Le prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) qui a obtenu le visa n° 11-455 en date du 17 octobre 2011 est à la disposition du public chez BANQUE LEONARDO - 68 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris.
- La souscription est ouverte du 20 octobre 2011 au 31 décembre 2011.
- Les souscriptions seront reçues chez le fondateur ou chez BANQUE LEONARDO à l'adresse sus indiquée, où des prospectus et des bulletins de souscriptions seront tenus à la disposition des souscripteurs.
- Les fonds versés à l'appui des souscriptions et la liste des souscripteurs seront déposés chez BNP PARIBAS SECURITES SERVICES, à l'adresse sus indiquée.

Si vous souhaitez souscrire à B MEDIA KIDS 2011, il vous suffit de compléter le bulletin ci-joint et de nous le retourner accompagné d'une copie recto/verso de votre pièce d'identité, ainsi que d'un chèque du montant de votre souscription **libellé à l'ordre de BNP Paribas Securities Services** dont l'encaissement aura lieu à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2011.



**B MEDIA  
MANAGEMENT**

23 rue des Jeûneurs  
75002 Paris  
www.b-mediafinance.com  
tél. : 01 47 70 02 34  
fax : 01 47 70 03 14